

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°10-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :</u> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET : Désignation des délégués au SDET (Syndicat Départemental d'Électrification du Tarn)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, conformément à la loi, le mandat des délégués des communes au SDET est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés. Il y a donc lieu, suite aux élections du 15 mars, de procéder à la désignation de leurs délégués conformément aux articles L 2121-33 et L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont désignés par le conseil municipal à l'UNANIMITÉ :

- Titulaires :
 - Yves CHAPRON
- Suppléants :
 - Pierre SOULIE


Le Secrétaire,



Dimitri BOUAT



Le Maire,



Yves CHAPRON